UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex
Poste **87029** - Tél. : **03 68 98 70 29** - Port. **: 06 73 59 92 32**
E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu
Site UNSA CUS : http://unsacus.e-monsite.com/ **Site UNSA UD 67 :** http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/

INFOS DERNIÈRES

N° 916 - 6 avril 2018

Concours externes de catégorie A

Le décret n° 2018-238 du **3 avril 2018** relatif aux **modalités d'organisation** des **concours externes** de **certains cadres d'emplois** de **catégorie A** de la **fonction publique territoriale** pour les titulaires d'un doctorat a été publié au **J**ournal **O**fficiel du **4 avril 2018**.

Le décret introduit une épreuve adaptée aux titulaires d'un doctorat présentant le concours externe de conseiller territorial des activités physiques et sportives, de psychologue territorial, d'attaché territorial, d'administrateur territorial, d'ingénieur en chef territorial et d'ingénieur territorial afin qu'ils puissent présenter leurs travaux universitaires résultant de la formation à la recherche et par la recherche, conformément à l'article L.412-1 du code de la recherche ainsi qu'une présentation du parcours de tous les candidats lors de leur inscription.

En outre, la durée de l'épreuve d'entretien prévue pour les cadres d'emplois des conseillers territoriaux des activités physiques et sportives, des attachés territoriaux ainsi que pour le recrutement des psychologues territoriaux, des sages-femmes territoriales et des biologistes, vétérinaires et pharmaciens territoriaux est augmentée de cinq minutes ; elle est donc portée à 25 minutes.

Réunion intersyndicale PM

Une réunion intersyndicale **Police Municipale** se tiendra le **19 avril 2018**.

Promotions 2018 : Listes des promouvables

Les différentes directions ont reçu cette semaine les **listes** des **«promouvables»** dans le cadre des **promotions 2018**. Les organisations syndicales n'ont encore rien reçu.

La démocratie sociale est en marche au sein de l'Eurométropole de Strasbourg !

Policiers municipaux et chèques-vacances

Le **20 mars 2018**, l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-**FO**-**UNSA** a adressé le message suivant à M. Pierre LAPLANE, Directeur Général des services :

«Lors de l'Agenda Social du 22 février dernier, M. le Maire avait évoqué succinctement le point concernant le dossier relatif aux chèques-vacances des policiers municipaux.

Selon ces termes, les négociations se rapportant à ce sujet étaient encore ouvertes.

L'intersyndicale considère que ces collègues ont fait suffisamment preuve de patience et, par conséquent, demande à connaître le dénouement de leur revendication.

Il va de soi qu'une réponse négative serait totalement incomprise par ce personnel à l'heure où l'exécutif parle de l'importance des témoignages de reconnaissance.»

Educateurs de jeunes enfants

Dans le cadre d'un préavis de grève, les organisations syndicales **FO**, **SUD** et **UNSA** avaient demandé que tous les éducateurs de jeunes enfants puissent accéder au grade d'éducateur de jeunes enfants principal à compter du 1er janvier 2018.

Nous avions été reçus le **7 février 2018** par rapport à cette demande.

Le **4 avril 2018**, nous avons reçu le message suivant :

«Comme nous avons eu l'occasion de vous le préciser, le sujet du passage à la catégorie A des EJE sera traité dans le calendrier officiel du PPCR, début 2019.

Nous vous tiendrons informés des évolutions de nos travaux d'ici la fin de l'année, ainsi que du calendrier 2019 de poursuite de la mise en œuvre du PPCR dans notre collectivité.»

Cela s'appelle botter en touche : l'égalité femmes-hommes est en marche au sein de l'Eurométropole de Strasbourg !